



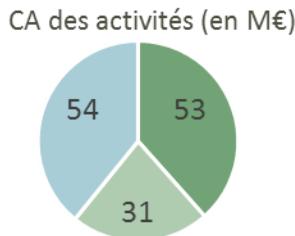
# Carrière CDMR d'Aussac-Vadalle **Projets d'extension et de remise en état**

Conseil Municipal d'Aussac-Vadalle

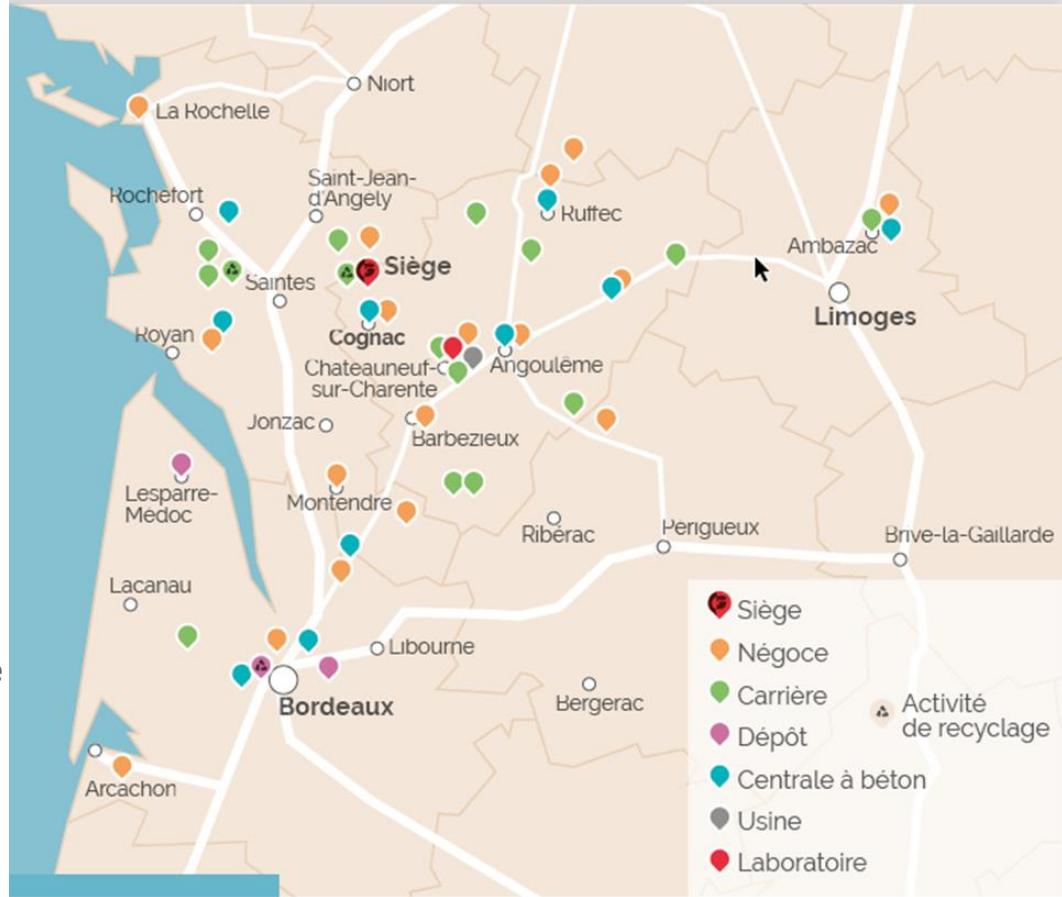
18 Janvier 2022

# Le Groupe Garandeau en 2022

- ▶ 670 salariés
  - ▶ 138 M€ de CA (2020)
  - ▶ 3 activités :
    - ▶ **Granulats, gypse et recyclage**
      - ▶ 18 carrières et dépôts
      - ▶ 3,2 MT de granulats produites
    - ▶ **Bétons prêt à l'emploi et préfabriqué**
      - ▶ 11 centrales à béton
      - ▶ 1 usine de préfabrication
    - ▶ **Négoces de matériaux de construction**
      - ▶ 19 magasins de matériaux
- => Ces activités incluent le **transport associé**



■ Granulats ■ BPE ■ Négoces



# Nos engagements RSE



## 1. Etre à l'écoute de nos riverains et réduire les nuisances



Bardage acoustique des installations



Abattage des poussières par arrosage

## 2. Réduire nos émissions CO2 et mieux gérer les ressources



Développement d'une flotte au biodiesel

## 3. Concerter nos projets et ouvrir nos sites au public



Organisation d'une Journée Portes Ouvertes à Aussac

## 4. Préserver la biodiversité et soutenir des projets à dimension environnementale



Mise en valeur de notre ancienne sablière à Rancogne

# Pourquoi un projet d'extension à Aussac ?

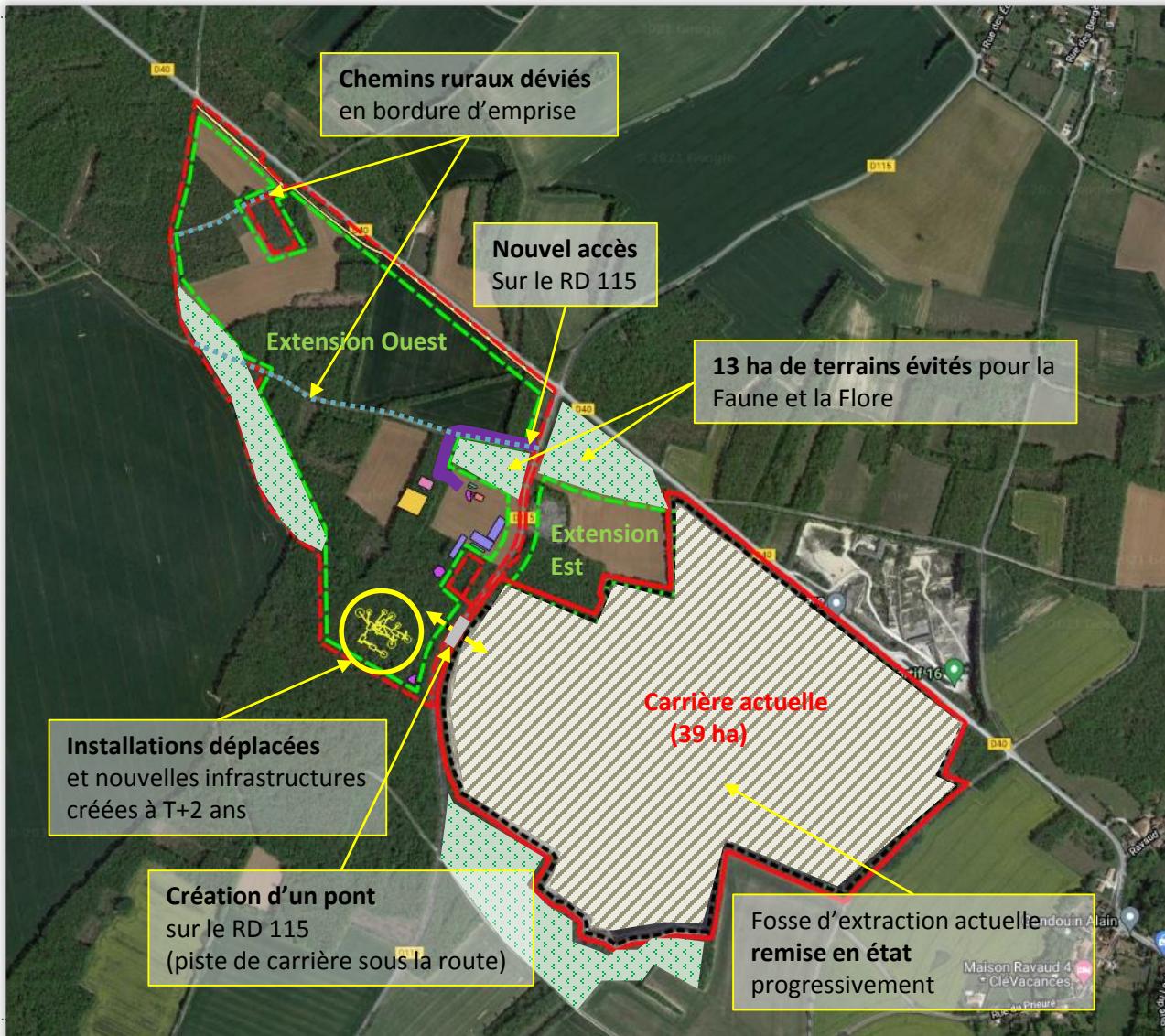
- ✓ Pour pérenniser une ressource en granulats de haute qualité, nécessaire à l'aménagement de notre territoire : VRD, terrassements, aménagements urbains, pistes cyclables, ...



- ✓ Pour maintenir le pôle d'activité d'Aussac (25 emplois) et contribuer au développement du groupe Garandeau (450 emplois en Charente)
- ✓ Pour améliorer la qualité de vie des riverains en réduisant notre impact avec le déplacement des installations et des infrastructures entièrement rénovées

=> *Un projet développé en concertation depuis 6 ans avec les communes d'Aussac-Vadalle et de Nanclars pour identifier et traiter les grandes problématiques*

# Principes du projet



# Mesures du projet pour le cadre de vie



## BRUIT

- Position et encasement de l'installation
- Bardages et traitements acoustiques
- Décalage des horaires de début d'exploitation
- Mesures de bruit



## VIBRATIONS

- Communication des dates de tir
- Techniques de tir adaptées
- Contrôle des vibrations à chaque tir

# Mesures pour la faune et la flore

Objectif : préserver les intérêts des enjeux écologiques du site:

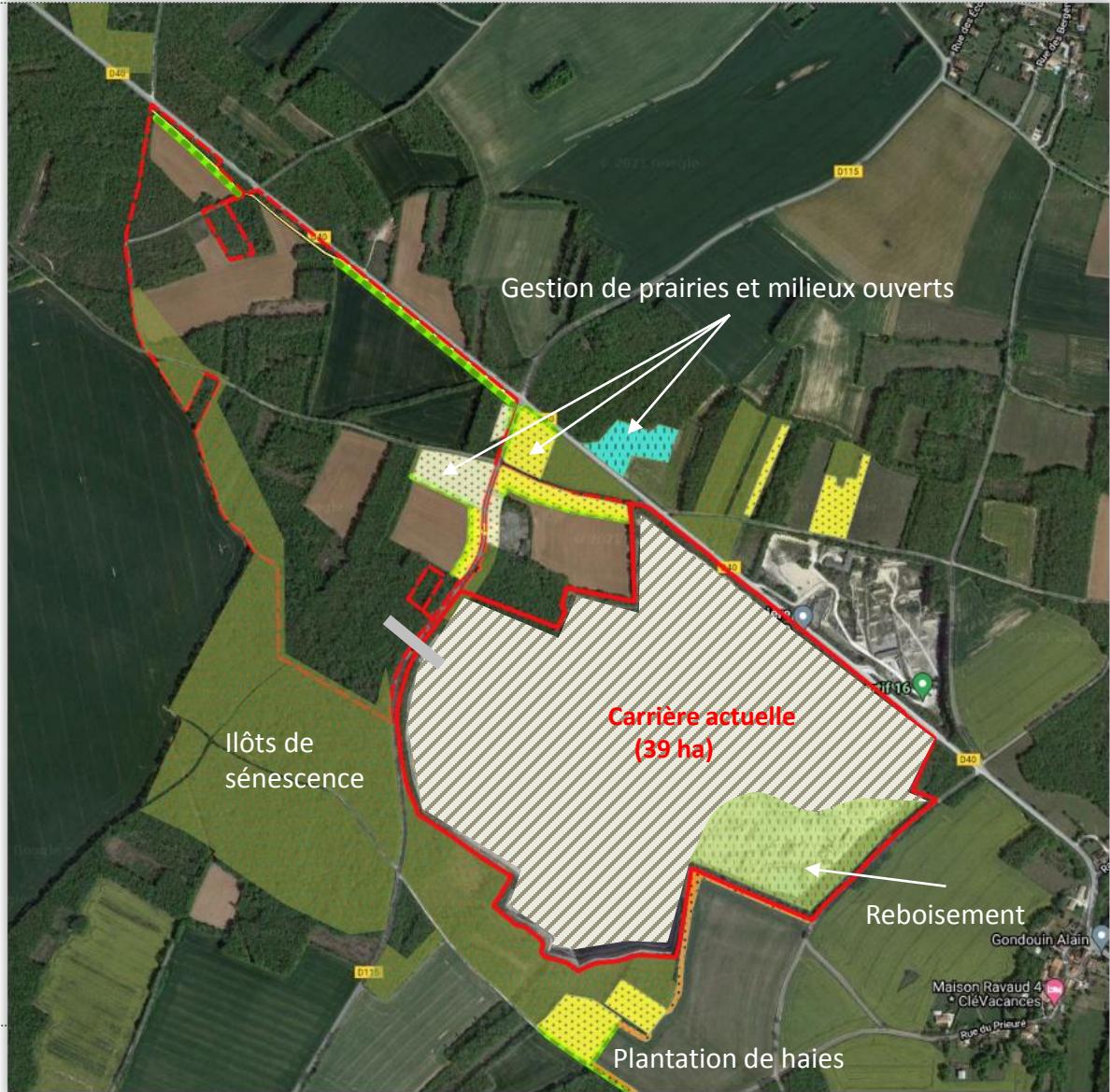


Ainsi que les continuités boisées...

⇒ **41 ha de terrains** en propriété et conventionnés pour les mesures environnementales :

- Ilôts de sénescence de boisements (28,3 ha)
- Gestion environnementale de prairies et de pelouses sèches (6 ha)
- Plantation de haies (8000 ml)
- Plantations de boisements (21 ha)

Sans oublier la **réhabilitation du site existant** dans le cadre du projet de remise en état...



# Projet de remise en état

- **Principes de la remise en état :**
  - Reconstitution de milieux variés :
    - Reboisements
    - Prairies sur sol calcaire
    - Pelouses sèches
    - Plans d'eau et zones humides transitoires
  - Réaménagement progressif par phases de 5 ans
  - Evolutions ultérieures possibles sauf aspects compensatoires (6ha pour l'environnement + 7ha pour l'agricole )
- **Destination du site après exploitation :**
  - usage agricole (pâturage)
  - sentier pédagogique et/ou sportif
  - Loisirs
  - projet photovoltaïque
  - ⇒ Des possibilités multiples à étudier selon la volonté des propriétaires, collectivités, associations, ...

